

SMS interdit en Centrafrique jusqu'à nouvel ordre « afin de contribuer à la restauration de la sécurité sur toute l'étendue du territoire »

MINISTRE DES POSTES ET
TELECOMMUNICATIONS CHARGE
DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

=====

DIRECTION DE CABINET

=====

N° 074 / MCPTNT/DIRCAB/14.



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

=====

Bangui le, 02 JUIN 2014

-/-

*Messieurs les Directeurs Généraux
des Sociétés de la Téléphonie Mobile en Centrafrique*
1- Télécel ; 2- Moov ; 3- AZUR ; 4- Organe
-BANGUI-

Objet : Suspension Provisoire de l'utilisation des SMS
Sur toute l'étendue du territoire.

Sur Instruction du Premier Ministre, Chef du Gouvernement de Transition, conformément à l'application de l'Article 18, alinéa 5 de la loi n° 07.011 du 27 décembre 2007 en vue de contribuer à la restauration de la sécurité sur toute l'étendue du territoire, l'utilisation des SMS par tous les abonnés de la téléphonie mobile, est désormais suspendue à compter du lundi 2 juin 2014 jusqu'à nouvel ordre.

L'inobservation de la présente instruction expose le contrevenant à des sanctions d'ordre disciplinaire.

Comptant sur votre parfaite compréhension et votre collaboration habituelle, Soyez assurés, Messieurs les Directeurs Généraux, de l'expression renouvelée de toute ma considération.

Ampl : -PR (ATCR)
-PM (ATCR)
- M sécurité et M Défense (Info)
-M Justice (Info)

Abdall Kadre ASSANE

Le gouvernement suspend les SMS en Centrafrique

par RFI - Publié le 04 juin 2014 à 07:03



Le Premier ministre centrafricain, André Nzapayeke, ici en janvier 2014 à Bangui, a demandé la suspension des SMS jusqu'à nouvel ordre. AFP PHOTO / ISSOUF SANOGO

L'utilisation des textos est « suspendue jusqu'à nouvel ordre » en Centrafrique. Une décision qui intervient après un appel à la grève générale pour ce jeudi, lancée par SMS.

« *SMS interdit* ». C'est le message qui s'affiche depuis hier matin sur les téléphones portables centrafricains, quand l'utilisateur tente d'envoyer un texto. Le ministère des Postes et des Télécommunications a en effet décidé de suspendre l'utilisation des SMS en Centrafrique jusqu'à nouvel ordre « *afin de contribuer à la restauration de la sécurité sur toute l'étendue du territoire* », explique-t-il dans une lettre adressée aux directeurs généraux des entreprises de téléphonie mobile.

Cette décision a été « *prise sur instruction du Premier ministre* » André Nzapayéké, précise la lettre. Elle intervient alors que circulait depuis quelques jours sur les réseaux téléphoniques un SMS appelant à une opération « *ville morte* », ce jeudi, lancée par un collectif qui se dit apolitique baptisé « *Centrafrique lève-toi* ».

Pourquoi la Centrafrique suspend l'utilisation des SMS

slateafrique.com - le 04/06/2014 à 9:40

Le pouvoir de Bangui pense ainsi étouffer des velléités de grève générale dans la capitale.

Le procédé est assez inédit, ou du moins troublant: l'utilisation des SMS est suspendue depuis le 2 juin jusqu'à nouvel ordre sur le territoire centrafricain. C'est la décision prise par les autorités de

la transition à Bangui, alors que des messages à la grève générale circulent dans la capitale de la République centrafricaine.

«*Ville morte à partir du 5 juin, pas de bar, d'école, de boulot. Rester chez vous jusqu'au désarmement —partagez SVP*», indiquait le message que rapporte le site de Jeune Afrique.

Est-ce donc pour freiner la prolifération de cet appel à la grève générale que le ministère des Postes et télécommunications a pris cette décision?

Centrafrique: l'utilisation des SMS suspendue pour restaurer la sécurité

mis à jour le 03/06/2014 à 19:15 - www.slateafrique.com

L'utilisation des textos est "suspendue en Centrafrique jusqu'à nouvel ordre" en vue "de contribuer à la restauration de la sécurité sur toute l'étendue du territoire", a annoncé mardi le ministère des postes et télécommunications.

"L'utilisation de tous les sms pour tous les abonnés de la téléphonie mobile est désormais suspendue à compter du lundi 2 juin 2014 jusqu'à nouvel ordre", est-il indiqué dans une lettre du ministère des postes et télécommunications adressée aux directeurs généraux des téléphonies mobile en Centrafrique.

La décision de suspendre l'utilisation des textos a été prise "sur instruction du Premier ministre", précise la lettre. Elle intervient après un regain de violences à Bangui la semaine dernière, alors qu'un appel à la grève générale lancé en début de semaine a été relayé par sms ces derniers jours.

Elle fait aussi suite à un appel à "repandre le travail" lancé dimanche par le Premier Ministre André Nzapayéké après plusieurs jours de manifestations et de paralysie à Bangui.

Une source gouvernementale a indiqué à l'AFP que l'utilisation des sms devrait être suspendue "pour quelques jours".

Quand on essaye d'envoyer un texto via le réseau Orange, à Bangui, il est écrit "sms interdit", a constaté l'AFP.

La Centrafrique interdit les SMS pour éviter une grève générale

Le Monde.fr | 03.06.2014 à 20h32

La Centrafrique inaugure une nouvelle forme de censure : l'interdiction des textos. Le ministère des postes et des télécommunications centrafricain a annoncé lundi 2 juin aux opérateurs du pays que « *l'utilisation de tous les SMS pour tous les abonnés de la téléphonie mobile est désormais suspendue à compter du lundi 2 juin 2014 jusqu'à nouvel ordre* ».

EMPÊCHER DES APPELS À LA GRÈVE

Cette décision, prise « *sur instruction du premier ministre* » vise à « *contribuer à la restauration de la sécurité sur toute l'étendue du territoire* », alors que des appels à la grève générale ont été lancés et relayés par SMS ces derniers jours. Le premier ministre, André Nzapayéké, a appelé dimanche à « *repandre le travail* » après plusieurs jours de manifestations et de paralysie à Bangui.

Désormais, quand on tente d'envoyer un texto à partir de Bangui, via le réseau Orange, il est écrit « *SMS interdit* ». Une annonce gouvernementale précise que l'utilisation des SMS devrait être suspendue « *pour quelques jours* ».

Les Centrafricains privés de SMS

liberation.fr avec AFP – 3 juin 2014 à 20h05

Le ministre des postes et télécommunications a suspendu l'émission de messages pour, explique-t-il, des raisons de sécurité.

L'utilisation des textos est « *suspendue en Centrafrique jusqu'à nouvel ordre* » en vue « *de contribuer à la restauration de la sécurité sur toute l'étendue du territoire* », a annoncé mardi le ministère des postes et télécommunications.

« *L'utilisation de tous les sms pour tous les abonnés de la téléphonie mobile est désormais suspendue à compter du lundi 2 juin 2014 jusqu'à nouvel ordre* », est-il indiqué dans une lettre du ministère des postes et télécommunications adressée aux directeurs généraux des téléphonies mobile en Centrafrique.

La décision de suspendre l'utilisation des textos a été prise « *sur instruction du Premier ministre* », précise la lettre. Elle intervient après un regain de violences à Bangui la semaine dernière, alors qu'un appel à la grève générale lancé en début de semaine a été relayé par sms ces derniers jours. Elle fait aussi suite à un appel à « *reprandre le travail* » lancé dimanche par le Premier Ministre André Nzapayéké après plusieurs jours de manifestations et de paralysie à Bangui.

Une source gouvernementale a indiqué à l'AFP que l'utilisation des sms devrait être suspendue « *pour quelques jours* ». Quand on essaye d'envoyer un texto via le réseau Orange, à Bangui, il est écrit « *sms interdit* », a constaté l'AFP.